

## Postulat pour une ville sans sac plastique

25 minutes. C'est le temps de vie moyen d'un sac en plastique. Chaque jour, on en distribue des milliers à Nyon. Ils sont certes pratiques, résistants et peu coûteux ; pourtant le plastique qui les compose libère des particules très nocives lors de sa combustion. Sans oublier les sacs laissés à l'abandon dans la nature, qui polluent énormément et mettent des centaines d'années à disparaître.

C'est un sujet dont plusieurs acteurs politiques se sont saisi: le conseiller national Dominique de Buman ainsi que les villes de Vevey et Morges ont déjà lancé un débat sur l'interdiction des sacs plastiques. En outre, l'Union européenne vient de conclure un accord, rendant payant les sacs plastiques donnés en caisse.<sup>1</sup> Aujourd'hui il est temps que notre commune, elle aussi, fasse un pas en avant.

Dans notre ville, des progrès ont été faits dans les grands commerces. Les sacs plastiques ne sont plus distribués aussi facilement qu'auparavant. Des solutions intéressantes ont été trouvées, comme par « les pharmacies plus », qui lors d'un achat, donnent des sacs biodégradables, qui peuvent être réutilisés ensuite, par exemple pour le compost. Le marché, lui opte pour la distribution des fruits et légumes dans des sacs en papier recyclé.

Aujourd'hui, nous demandons à ce que la ville de Nyon mette tous les commerces sur un pied d'égalité, interdise la distribution gratuite de sacs plastiques aux caisses et aux rayons des fruits et légumes et impose la distribution de sacs en papier ou biodégradables. La transition à ces sacs peut être plus difficile pour les plus petits commerces ; nous sommes donc favorables à une période transitoire d'adaptation pour eux. Il est évident que les commerces tels que les boucheries, fromageries et les poissonneries ne sont pas concernés, pour des questions sanitaires.

De plus, d'après un article du *24heures* du jeudi 23 octobre<sup>2</sup>, de nombreux sacs plastiques ont été retrouvés dans les compostes et la quantité des déchets organiques a baissé. Avec une distribution de sacs biodégradables dans les commerces, nous pourrions régler un autre problème par la même occasion.

C'est certes une mise en place qui devrait être appliquée sur le plan national afin d'avoir un résultat plus complet, mais Nyon n'a pas besoin d'attendre le reste du pays pour prendre les devants pour une utilisation durable des ressources. Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur, par le présent postulat, de requérir à la Municipalité l'adoption d'un règlement prévoyant l'interdiction de la distribution gratuite de sacs plastiques en caisse et aux rayons fruits et légumes pour tous les commerces nyonnais, sauf exceptions sanitaires. Les postulantes souhaitent un renvoi de ce postulat en commission.

Nyon le 24 novembre 2014,

Camille Cantone  
Jessica Jaccoud

---

<sup>1</sup> <http://www.24heures.ch/savoirs/environnement/lutte-sacs-plastiques-commence/story/14582584>

<sup>2</sup> <http://www.24heures.ch/vaud-regions/la-cote/nyonnais-mauvais-eleves-bon-compost/story/15811990>